

Liminaire CSAL de la Haute-Garonne le 1^{er} octobre 2026

Monsieur le président,

L'annonce vient d'être faite aux élus du personnel de La Poste : d'ici la fin de l'année 2027, 441 bureaux de poste vont fermer ou être transformés, un chiffre que n'a pas formellement confirmé La Poste, qui a affirmé dans un communiqué de presse : *« Il s'agit de sites sur lesquels La Poste pourrait engager une réflexion et concertation dans le cadre de sa convention tripartite avec l'État et les maires de France, afin d'identifier les solutions de présence postale les mieux adaptées aux besoins des habitants et aux réalités locales »*.

Comme à la DGFIP, l'argumentation est formatée, on "adapte la présence (postale) au besoin des habitants et aux réalités locales". Pour l'État, depuis une quarantaine d'années, cette "adaptation" conduit systématiquement à fermer des services publics : des lits d'hôpitaux, des lignes de chemin de fer, des bureaux de poste, des caisses d'allocations familiales, de Sécurité sociale, des services des Douanes... et pour ce qui concerne la DGFIP, des fermetures de SIP, SIE, PCE, services fonciers, SGC...

Tout cela a conduit à la suppression de dizaines de milliers d'emplois dans le secteur public, au détriment bien souvent de la qualité du service, bien qu'il soit payé au même prix par l'usager. En ces temps où le litre d'essence "sans plomb 95" est passé en dix ans, de 2016 à 2026, de 1,30 euros à 2,18 euros, on éloigne, au fil de ces fermetures, les usagers des services publics qu'ils financent par leurs impôts. Et nous ne voulons pas entendre ici l'argument éculé que 50 % de la population ne paie pas l'impôt sur les revenus, car à la DGFIP, chacun sait que l'injuste TVA est la principale contribution au budget de l'État, et donc des services publics. Les usagers sont donc ceux qui pâtissent le plus de ces fermetures et, notamment dans les territoires ruraux, ceux sur qui l'envol du prix des carburants pèse le plus.

Pendant ce temps, l'État français lui-même tire profit de chaque hausse du prix à la pompe ! En France, la fiscalité – TVA et taxes spécifiques sur les produits pétroliers – représente environ 60 % du prix payé par les automobilistes à la pompe. Mécaniquement, plus les prix montent, plus les recettes fiscales de l'État augmentent. Le ministre délégué aux Comptes publics, David Amiel, l'a lui-même reconnu : au cours du seul mois de mars 2026, l'État a enregistré un surplus fiscal de 270 millions d'euros lié à la hausse des prix des carburants, dont 120 millions issus de la TVA et environ 150 millions issus de la taxe fixe sur les produits pétroliers. Pour exemple, en Suède, le litre d'essence est, en ce moment même, à 1,59 euros et en Espagne à 1,82 euros. Dans le même temps, les marges brutes de Total ont été multipliées par sept en six mois (de 40 euros/tonne à 281 euros/tonne) !

Alors que le premier semestre 2026 marque un record des dividendes versés aux actionnaires des entreprises françaises : plus de 70 milliards d'euros, le projet de budget présenté par le gouvernement Macron/Lecornu prévoit une nouvelle attaque contre les

ressources des retraités à hauteur de 6 milliards : c'est exactement le chiffre de l'augmentation du budget militaire qui a été votée par un arc politique allant du parti socialiste au rassemblement national. Désindexation des retraites et/ou remise en cause de l'abattement fiscal de 10 % dont bénéficient les "privilégiés" retraités sont les deux pistes évoquées à ce jour. Faut-il s'en étonner de la part d'un gouvernement qui permet à 13 000 millionnaires de ne payer aucun impôt sur le revenu ? Le ministre du Travail, s'est exprimé plus directement sur C News : *« Je pense qu'il faudra repousser l'âge de départ à la retraite [...]. On est au bout d'un système, je pense qu'il faut des réformes pour la retraite, pour la santé, pour notre système d'aides »*. La consultation des groupes parlementaires qu'il vient d'organiser a donc un objectif : voir jusqu'où chacun est prêt à aller pour assurer la stabilité du gouvernement, au mépris des droits à la retraite des salariés.

Dans ce contexte inflationniste, le gel du point d'indice encore annoncé pour 2027 est la goutte d'eau qui fait déborder le vase pour les millions de fonctionnaires de ce pays ! Près d'un million d'agent-es publics ont vu leur traitement indiciaire baisser (de 15 % en 10 ans) et rattrapé, voire dépassé par le Smic. Alors que les fins de mois sont de plus en plus difficiles, un collègue sur cinq de la DRFiP s'est mis en grève le 29 septembre. Mobilisés avec l'ensemble des agent-es de la Fonction publique, à l'appel de tous les syndicats, pour leurs salaires, leurs conditions de travail et les moyens des services publics.

Partout en France, plus de 300 000 agentes et agents de la Fonction publique (hospitalière, d'État et territoriale), avec les pompiers, ont manifesté mardi, rejoints par de nombreux lycéen·nes, des salarié·es du privé mobilisés sur les salaires et l'emploi, des retraité·es, des privé·es d'emploi. Plus de 180 manifestations ont eu lieu partout en France. Ce niveau de mobilisation est en nette hausse par rapport à la journée du 5 décembre 2024, dernière grande grève unitaire dans la Fonction publique. Les fonctionnaires de la DGFIP sont parmi ceux qui se sont le plus mobilisés au sein de la fonction publique d'État dans un contexte des plus difficiles comme nous le savons tous : point d'indice gelé, inflation sur les produits alimentaires, explosion des prix des carburants.

Et, face à la colère des lycéens mobilisés pour dénoncer leurs conditions d'étude, le manque de personnels, les classes surchargées, le gouvernement leur envoie les forces de l'ordre. La CGT dénonce cette répression féroce contre notre jeunesse, exprime sa pleine solidarité avec les lycéennes et lycéens mobilisé·es et appelle ses syndicats à organiser la protection de ce mouvement. La CGT le répète : le gouvernement prévoit d'annoncer son projet de budget le 1er octobre et doit donc, dans les 48h, revoir en profondeur sa proposition. Il faut augmenter le salaire des fonctionnaires, dégager des moyens pour nos services publics et cesser de faire les poches des travailleurs et des travailleuses, des retraité·es, des malades, des locataires, et des familles.

La colère monte, les fronts se multiplient et d'ores et déjà, de prochains rendez-vous sont prévus : le 5 octobre manifestations féministes contre les violences sexistes et sexuelles, le 6 octobre grève des salarié·es de l'énergie, le 8 octobre grève des salarié·es de Total, le 14 octobre action des retraité·es contre le gel des pensions, le 17 octobre sur les ronds points et places publiques.

Notre pays tient grâce à ses agent-es publics et au travail de celles et ceux qui produisent les richesses. Ce sont elles et eux qui étaient au front lors de cet été catastrophique,

résultat d'années d'austérité pour les services publics : 45 000 lits d'hôpitaux fermés, 1 000 camions de pompiers en moins depuis 20 ans... Les services publics sont à l'os. La France est l'un des pays de l'OCDE qui paye le plus mal ses fonctionnaires. Il faut tirer les leçons des catastrophes de cet été et augmenter les moyens de nos services publics !

Alors que de nouvelles économies sont exigées sur les dépenses publiques, pourquoi les aides aux entreprises échapperaient-elles au débat sur l'utilisation de l'argent public ? L'austérité est toujours pour les mêmes, en instrumentalisant des divisions entre celles et ceux qui ont peu et d'autres qui ont encore moins. Dans le même temps les cadeaux aux plus fortunés et les aides publiques aux entreprises privées continuent.

Notre pouvoir d'achat s'effondre : gel de la valeur du point d'indice (- 30 % de sa valeur en 25 ans), arrêt du versement de la GIPA, jour de carence, -10 % de la rémunération en congé maladie ordinaire... et en même temps sous prétexte d'augmentation des frais de santé et surtout de la baisse des remboursements de la Sécurité sociale, Alan parle déjà de modifications et d'augmentation du niveau de cotisations sur les options... de 5 % à venir, a minima, et plus probablement de 9 % d'ici la fin du contrat (2031)... Honteux !

Avec l'aval du ministère, l'opérateur assurantiel Alan informe les organisations syndicales, réunies à la commission paritaire sur la protection sociale à Bercy (CPPS), du choix d'un maintien « *exceptionnel* » des cotisations "options" pour cette année et d'un lissage d'augmentation dès 2027 et sur plusieurs années. Nous rappelons que la CGT Finances publiques dénonce et appelle les autres organisations syndicales à dénoncer avec elle ces accords PSC !

Concernant la flambée des prix du carburant, la CGT Finances publiques a réclamé à nouveau à la directrice générale, comme elle l'avait fait au mois de mars, le recours au télétravail exceptionnel, soit la possibilité d'aller jusqu'à quatre jours de télétravail par semaine pour les collègues les plus impactés et qui le souhaitent. Sans attendre, nous vous demandons de l'appliquer dans le département.

Pour conclure, nous ne pouvons pas éluder les dernières lubies de notre directrice générale que sont les « espaces de discussions sur le travail » (EDT) et le questionnaire sur les valeurs, récemment diffusé via Ulysse : nous reviendrons lors de la Formation spécialisée du 9 octobre sur le sujet mais notons simplement la définition des objectifs assignés à ce nouvel exercice de communication dans le plus pur style macroniste.

Les EDT visent à :

- « Renforcer l'implication des agents dans l'amélioration de leur travail ».
- « Renforcer l'attention de chacun portée à la réalisation de son travail ».

En résumé, la DGFIP veut faire porter toute la responsabilité à chaque agent « d'améliorer les conditions de travail » et de « prévenir les risques suicidaires ». La réunion de présentation locale a laissé aux cadres avec qui nous avons pu discuter la sensation amère que la DG les chargeaient d'engager la discussion sur le travail et que le préalable était que toutes les mesures qui découleront de ces espaces de discussion ne devront rien coûter, que ce soit en moyens humains ou matériels. L'inévitable frustration qui naîtra de l'impossibilité d'agir réellement sur les causes du malaise profond qui traverse notre administration se retournera probablement vers l'encadrement de proximité, sans prévenir d'aucune manière la souffrance au travail et ses conséquences sur la santé des personnels. Une espèce de « pour trouver la santé au travail, il suffit de traverser la rue » jupitérien, à la sauce DGFIP ! C'est pitoyable !

Enfin, que dire du questionnaire concernant les valeurs de la DGFIP adressé à chaque agent-es, dont on nous dit qu'il serait issu d'une sélection par un panel de collègues. Veut-on parler de la "*fiabilité*" de notre réseau informatique : Ficoba, Hélios, vols de données..., de la "*confiance*" de la DGFIP dans ses personnels qu'elle flique à longueur de temps via des applications de téléphonie comme Bali ou des contrôles internes des applications effectués un an après les faits ? Du "*collectif*" ? C'est sûrement la "*valeur*" qui nous a le plus fait tomber de notre chaise : ces collectifs que la DGFIP s'est appliquée à détruire en individualisant de plus en plus les tâches, les objectifs, les contrôles, en recrutant à tour de bras des contractuel·les et en individualisant le travail par un recours accru au télétravail ! Et que dire de "*l'agilité*" ? Il est certain que l'ensemble des collègues en font preuve au quotidien quand ils se démènent avec cinq planning, jonglent avec des usagers excédés par les conditions d'accueil qui leur sont faites, avec des files d'attente de plus en plus longues, des horaires d'ouverture minimalistes, des procédures informatiques de plus en plus complexes et un réseau informatique asthmatique.

Pour revenir sur la "*fiabilité*", tout le monde se rappelle des attaques qui ont visé les systèmes informatiques du fisc cet été, revendiquées par un groupe se cachant derrière la bannière "*ZéroBytes*". L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi) dans son rapport met en avant des "*lacunes*" : les cybercriminels ont profité des trop nombreuses faiblesses des systèmes informatiques de l'État. Ce qui contredit, en plusieurs points, les dires de la direction des Finances publiques. En effet, cet été Bercy a justifié l'absence de détection par la "*sophistication de l'attaque*". D'après l'Anssi ce sont les faiblesses de la protection du réseau qui sont en cause. Des jeunes gens, dont un né en 2008, en ont profité. Des comptes ont été usurpés par dizaines, probablement volés, sur une période de trois mois, via des logiciels espions cachés dans les ordinateurs personnels de certains agents, non administrés par les services informatiques. Qui sont ces agents qui peuvent utiliser leur ordinateur personnel sur le réseau de la DGFIP ? Certainement pas la chair à canon de notre administration. L'agence évoque aussi "*la compromission d'un autre ministère ayant donné accès au réseau interministériel de l'État à l'attaquant*". Donc cela viendrait aussi d'autres administrations ayant accès à notre réseau ? Autre problème majeur, les accès n'ont pas été coupés aussi vite que l'a affirmé la DGFIP. Des alertes souvent traitées plusieurs heures, voire plusieurs jours après, avec des mots de passe changés mais qui ne suffisent pas à repousser les intrus. "*Des applications sensibles sont accessibles (...) sans cloisonnement, augmentant leur exposition et ouvrant un risque de latéralisation depuis des ressources d'organismes tiers (comme cela a été le cas depuis le ministère de l'Éducation nationale)*", ajoute encore le rapport.

Enfin rien, ni à l'Anssi, ni au fisc n'a permis de repérer le volume de données exfiltrées, les connexions nocturnes, depuis des adresses étrangères ou identifiées comme malveillantes ; rien n'a non pu corrélé ces marqueurs qui auraient pu attirer les soupçons.

L'agence recommande une politique informatique beaucoup plus stricte : généraliser la double authentification, bannir l'usage des ordinateurs personnels souvent mal sécurisés et non maîtrisés par les directions techniques. Mettre en place des applications moins connectées entre elles pour éviter les passerelles et surtout renforcer les outils de surveillance et de supervision. Bref, une fois de plus, il faut sortir des sous pour corriger la dette technologique laissée par les fossoyeurs du budget de fonctionnement de l'administration du tout numérique.

À quoi joue notre directrice générale ? Après l'épisode de la fuite de données estivale,

plutôt que de s'amuser à échaffauder un sondage ridicule et désincarné des préoccupations de 99 % des collègues et de donner une interview "people" au journal Marie-Claire, présenter sa démission eut été plus honnête et judicieux. Et ne doutons pas que le régime en place lui aurait trouvé sans tarder un poste à la hauteur de son talent, comme il a su le faire avec son illustre prédécesseur, et conseiller fiscal du PSG, M. Fournel.

Nous évoquerons dans ce CSAL de nouveaux sujets de démantèlement de nos services (PCE et CDIF) ainsi que des bilans qui sont hors sol et n'apporteront rien au quotidien des collègues dans les services. Vouloir "améliorer les conditions de travail et lutter contre le risque suicidaire" ne se fera pas sans moyens. Ce que vous nous présentez aujourd'hui ne fera que dégrader la santé des personnels et démontrer que l'État se moque totalement de la santé et du bien-être au travail de ses fonctionnaires. Chacune de ses actions le démontre depuis des décennies et, nous, nous vous le démontrerons au cours de cette instance.